

■ **Piralli S.A.**, à Corsier-sur-Vevey, fabrication, pose et commerce d'éléments préfabriqués en plâtre (FOSC du 03.01.2001, p. 0028). Monnard Baptiste est désormais à Jongny. Procuration collective à deux est conférée à Marti Guy, de Guggisberg, à Saint-Légier-La Chiésaz, et Pesenti Mauro, d'Italie, à Blonay.

Journal no 12386 du 24.12.2003  
(02057218 / CH-550.1.021.483-8)